

Nantes, le 13 mars 2020

Le Chef d'établissement

Aux familles de l'établissement

Madame, Monsieur,

Suite à l'annonce du Président de la République, tous les établissements scolaires sont fermés aux élèves à partir du lundi 16 mars 2020, et jusqu'à nouvel ordre.

Nous sommes conscients que cette situation peut occasionner des difficultés dans votre organisation familiale.

Ce matin, une assemblée générale des personnels OGEC et des enseignants s'est tenue pour présenter les modalités du plan de continuité d'action (P.C.A.).

A 13h50, je me suis adressé personnellement à l'ensemble des élèves pour leur donner les informations suivantes :

Il leur est demandé de prendre dans leur casier les cahiers, manuels scolaires et classeurs afin d'assurer la continuité pédagogique hors de l'établissement.

Cela signifie qu'ils devront valider un certain nombre de leurs compétences hors du cadre de l'établissement.

Par ailleurs, l'établissement met tout en œuvre pour maintenir une continuité pédagogique entre les professeurs et les élèves, entretenir les connaissances déjà validées par les élèves tout en permettant l'acquisition de nouveaux savoirs. Pour cela, nous mettons à la disposition des élèves et des familles des supports via les réseaux existants (espaces numériques de travail, messageries électroniques, Elyco ou Ecoledirecte). Nous souhaitons ainsi assurer au mieux la poursuite des apprentissages.

Le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse met à disposition des enseignants et de leurs élèves un ensemble de ressources numériques éducatives permettant d'assurer une continuité pédagogique. Parmi les ressources disponibles figurent notamment les plateformes pédagogiques du CNED.

Celles-ci sont accessibles dès maintenant à partir des adresses suivantes :

Pour les COLLEGES : <https://college.cned.fr/>

Pour les LYCEES : <https://lycee.cned.fr/>

Si des jeunes n'avaient pas pu prendre la totalité de leur matériel, il leur est offert la possibilité de passer dans l'établissement lundi et mardi prochain. A partir du 16 mars, nous restons joignables de 8h30 à 17h30.

En cas de souci avec les codes d'accès, je vous remercie de bien vouloir prendre contact avec l'établissement par mail ([contact@ststanislas.net](mailto:contact@ststanislas.net)).

La situation étant très évolutive, nous ne manquerons pas de vous informer dès que de nouvelles consignes nous parviendront.

Toutes les informations liées à cette situation sont exclusivement disponibles sur le site de l'établissement : [saintstanislas.eu](http://saintstanislas.eu)

Soyez assurés, Madame, Monsieur, de notre engagement pour garantir aux élèves une continuité pédagogique en cette période déstabilisante pour tous.

Thierry Bougère  
Thierry Bougère  
Saint Stanislas  
Nantes  
Chef d'établissement